

Fiche de données de sécurité

sur le produit

GREEN & CLEAN HL

1. Substance / préparation et nom de l'entreprise

Téléphone d'urgence:

Tox Info Suisse, Freiestrasse 16, 8032 Zürich; Tox-Info Suisse: 145 (Fonctionnement 24h/24);
info@toxinfo.ch; **En case d'urgence: Tel. 145;** (de l'étranger: +41 44 251 51 51); Informations:
+41 44 251 66 66

Nom de l'entreprise:



abc dental ag

Gaswerkstrasse 6, 8952 Schlieren
Tel. 044 755 51 00, Fax 044 755 51 01



Condor Dental Research CO Sàrl

Ch. des Cibleries 2, CP 300, 1896 Vouvry
Tel. 024 482 61 61, Fax 024 482 61 69



Curaden AG Dentaldepot

Riedstrasse 12, 8953 Dietikon
Tel. 041 319 45 00, Fax 041 319 45 90



dema dent AG

Furtbachstrasse 16, 8107 Buchs
Tel. 044 838 65 65, Fax 044 838 65 66



Flexdental Services SA

Route de la Corniche 1, 1066 Epalinges
Tel. 0848 336 825, Fax 021 907 67 02



Jordi Röntgentechnik AG

Dammstrasse 70, 4142 Münchenstein
Tel. 061 417 93 93, Fax 061 417 93 94



Kaladent AG

Schachenstrasse 2, 9016 St. Gallen
Tel. 071 282 80 80, Fax 071 282 80 81



Lometral AG

Binzenholzstrasse 20, 5704 Egliswil
Tel. 062 775 05 05, Fax 062 775 33 07



Novadent AG

Sägereistrasse 17, 8152 Glattbrugg
Tel. 044 880 20 20, Fax 044 811 04 40



Smart Dentist AG

Verenastrasse 4b, 8832 Wollerau
Tel. 044 726 20 20, Fax 044 726 20 25

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation GREEN&CLEAN HL

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

remarque

Le produit est destiné aux utilisateurs professionnels.

Secteur d'utilisation

SU20 Services de santé

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur

METASYS Medizintechnik GmbH

Florianistrasse 3

Österreich-6063 Rum bei Innsbruck

Téléphone: *43-512-205420

Télécopie: *43-512-205420-7

E-mail: sebastian.geiger@metasys.com

Service responsable de l'information: DES/ ENT

Renseignement téléphone: *43-512-205420

Renseignement fax: *43-512-205420-7

E-mail (personne compétente): sebastian.geiger@metasys.com

www.metasys.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Dangers pour la santé

Acute Tox. 4

Consignes en cas de risques pour la santé

H302 Nocif en cas d'ingestion.

Dangers pour la santé

Skin Irrit. 2

Consignes en cas de risques pour la santé

H315 Provoque une irritation cutanée.

Dangers pour la santé

Eye Dam. 1

Consignes en cas de risques pour la santé

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Dangers pour l'environnement

Aquatic Chronic 3

consignes en cas de risques pour l'environnement

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques



GHS05

GHS07

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

Consignes en cas de risques pour la santé

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Consignes en cas de risques pour l'environnement:

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Informations générales:

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention:

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Réaction:

P301+ P312 BEI VERSCHLUCKEN: Bei Unwohlsein GIFTINFORMATIONSZENTRUM oder Arzt anrufen.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Sofort GIFTINFORMATIONSZENTRUM oder Arzt anrufen.

P330 Rincer la bouche.

Identificateurs produit

Cocoaminoxid

Chlorhexidine digluconate

Prescriptions particulières concernant l'emballage

Indications tactiles de danger (EN/ISO 11683).

2.3 Autres dangers

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1/3.2 Substances/Mélanges

Composants dangereux

PEG-12 diolate

3 %

Propylenglykol CAS 57-55-6 EC 200-338-0	5 %
Cocoaminoxid CAS 61788-90-7 EC 263-016-9 Skin Irrit. 2, H315 / Eye Dam. 1, H318	20 %
Chlorhexidine digluconate CAS 18472-51-0 EC 242-354-0 Acute Tox. 4, H302 / Aquatic Acute 1, H400 / Aquatic Chronic 2, H411	5 %

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

après contact avec la peau

Eau

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue.

En cas d'ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations pour le médecin

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eau

Mousse

Extincteur à sec

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

Jet d'eau de forte puissance

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone

Dioxyde de carbone (CO₂)

Oxydes d'azote (NOx)

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence

Assurer une aération suffisante.

Mesures de précautions individuelles

Utiliser un équipement de protection personnel.

Pour les secouristes

Protection individuelle

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. S'assurer que les déchets sont collectés et stockés en lieu sûr.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Matière appropriée pour recueillir le produit:

Liant universel

Matériau absorbant, organique

Sable

Kieselguhr

Terre

Tourbe

Sciure de bois

Pour le nettoyage

Matière appropriée pour diluer ou neutraliser:

Eau

6.4 Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Précautions de manipulation

Contact avec les yeux

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conseils pour le stockage en commun

Classe de stockage

Substances combustibles corrosives (liquide)

Autres indications relatives aux conditions de stockage

température de stockage

Valeur 5 - 35 °C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Aucune donnée disponible

8.2 Contrôle de l'exposition

Protection individuelle

Protection yeux/visage

Protection oculaire appropriée:

Lunettes à monture

Protection de la peau

remarque

Il n'est pas nécessaire de se protéger les mains

Protection corporelle:

Protection du corps appropriée:

blouse de laboratoire

Protection respiratoire

remarque

en principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

aspect

État

visqueux

Couleur

rouge foncé

Odeur

caractéristique

	paramètre	Méthode - source - remarque
pH	5,6	
Point de fusion/point de congélation		non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition		non déterminé
Point éclair (°C)	99 °C	
Taux d'évaporation		non déterminé

		paramètre	Méthode - source - remarque
inflammabilité			non déterminé
Limite supérieure d'explosivité			non déterminé
limite inférieure d'explosivité			non déterminé
Pression de la vapeur			Correspond à la pression de vapeur de l'eau.
Densité de la vapeur			non déterminé
Densité relative	1 g/cm ³		Densité
Solubilité dans les corps gras (g/L)			émulsifiant
Solubilité dans l'eau (g/L)			complètement miscible
Soluble (g/L) dans			émulsifiant
Coefficient de partage: n-octanol/eau			non déterminé
Température d'auto-inflammabilité			non déterminé
Température de décomposition			non déterminé
Viscosité, dynamique	15 mPa*s	Temperature 25 °C	
temps d'écoulement			non déterminé
Viscosité, cinématique			non déterminé

9.2 Autres informations

Teneur en solvant (%)

Valeur 5,15 %

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Le mélange est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4 Conditions à éviter

aucune/aucun

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter

aucune/aucun

10.6 Produits de décomposition dangereux

négligeable

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Toxicité orale aiguë >5000 mg/kg

Dose efficace

DL50:

Espèce:

Rat

Temps d'exposition: 48 h

remarque

calculé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson 22,3 mg/L

Dose efficace

LC50:

espèce

Brachydanio rerio

remarque

calculé

Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés 1,9 mg/L

Dose efficace

EC50

espèce

Daphnia magna (puce d'eau géante)

remarque

calculé

Toxicité des sédiments

Effets sur les microorganismes du sol

remarque

non déterminé

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

non applicable

12.6 Autres effets nocifs

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination
13.1 Méthodes de traitement des déchets
Élimination appropriée / Produit

Les emballages non contaminés doivent être revalorisés ou recyclés. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés.

Code des déchets produit 070699

déchets dangereux Non

Désignation des déchets

déchets non spécifiés ailleurs

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1 N° UN	1903	1903	1903
14.2 Désignation officielle pour le transport	DÉSINFECTANT LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (Cocoylaminoxide)	DISINFECTANT, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (Cocoylaminoxide)	Disinfectant, liquid, corrosive, n.o.s. (Cocoylaminoxide)
14.3 Classe(s)	8	8	8
14.4 Groupe d'emballage	III	III	III
14.5 DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT	Non	Non	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	non applicable	non applicable	non applicable
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	non applicable	non applicable	non applicable

Informations complémentaires - Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Étiquette de danger	8
Code de classification	C9
Quantité limitée (LQ)	5 L
Danger n° (code Kemler)	80
code de restriction en tunnel	E
catégorie de transport	3

Informations complémentaires - Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

Quantité limitée (LQ)	1
------------------------------	---

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires
15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes

Voir tableau sur le site www.euphrac.eu

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Voir section 2.1 (classification).